CIRCULAIRE N° 2649

DU 17/03/2009

Circulaire	Informative	Administrative	Projet			
Emetteur	Administration		AGERS - DGEO			
Destinataire (Niveau et type d'enseignement)	Direction	Centres Psycho-médic	tres Psycho-médico-sociaux			
Contact	Véronique VEKEMAN (02/690.85.05) – <u>veronique.vekeman@cfwb.be</u>					
Documents à renvoyer	Oui/ Non					
Date limite d'envoi	30 avril 2009					
<u>Objet</u>	Contingent kilométrique					

Destinataires:

- Aux Directions des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française

Pour information:

- Aux Inspecteurs des centres psycho-médico-sociaux
- Aux Vérificateurs des centres P.M.S.

Madame la Directrice,

Monsieur le Directeur,

Prochainement, je soumettrai à la signature de Monsieur Christian Dupont, Ministre de

l'Enseignement obligatoire, un projet d'arrêté accordant, pour l'année civile 2009, un

contingent kilométrique aux membres du personnel technique des centres psycho-

médico-sociaux.

Je vous saurais gré de me communiquer le contingent souhaité par votre centre, en

complétant le tableau joint à la présente. Il conviendra en outre, pour chaque membre

du personnel qui sollicite un contingent, de le justifier par un calcul ad hoc dûment

détaillé.

Dans la mesure du possible, pourriez-vous inviter vos agents à privilégier, l'usage des

transports en commun pour les déplacements de longue durée.

Je vous en remercie et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le

Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE.

CONTINGENT KILOMETRI QUE 2009

Centre P.M.S. de la C.F. (cachet)

Superficie du ressort	Nombre d'élèves du ressort	Nombres d'agents du Centre	Nombre de déplacements (année civile 2008)	Distance moyenne d'un déplacement (année civile 2008)	Dépense totale (année civile 2008)	Contingent proposé (année civile 2009)	Dépense correspondante (année civile 2009)

Le(la) Directeur(trice) du centre : (signature)